

Voici un résumé de la dernière réunion du conseil municipal tenue le 19 avril 2016 :

- Nous avons reçu les chiffres de la MRC concernant le tonnage de matières résiduelles pour 2015. Nous sommes passés de pire utilisateur à l'un des meilleurs en terme de recyclage. Nos initiatives ont porté fruit cet été avec l'utilisation des deux écocentres mobiles et la suppression du conteneur à gros résidus.
- Nous allons embaucher une nouvelle adjointe administrative suite au départ de celle nouvellement engagée. Le Directeur Général a proposé une nouvelle candidate, Mme Manon Tassé, qui sera embauchée comme travailleuse autonome pour la comptabilité et le secrétariat. Elle débutera le 18 avril 2016, conditionnellement à des références positives.
- Concernant le projet de Centre Communautaire / Hôtel de Ville, le maire a expliqué qu'aucun engagement financier n'avait encore été pris auprès du contracteur qualifié, étant donné que nous sommes toujours en attente du feu vert du gouvernement provincial pour démarrer le projet. Nous devrions avoir leur approbation bientôt et si tout va bien, le projet sera approuvé lors du Conseil municipal de mai et la construction pourrait débuter vers la mi ou fin Mai. Dans le cadre du processus d'approbation provincial, Barkmere devait passer un règlement d'emprunt pour au moins le montant de la subvention provinciale proposée pour le projet. Cette subvention est donnée à la ville par un emprunt sur le montant total et est garanti par la Province. Barkmere emprunte le montant de la subvention d'une banque choisie par le gouvernement et le gouvernement paie le capital et les intérêts sur ce prêt. Le Maire a expliqué comment ce processus est similaire à presque tous les projets du secteur public au Québec. Bien que 12 personnes aient signé le registre demandant un référendum sur ce règlement d'emprunt (Règlement 237), 48 signatures étaient nécessaires pour forcer un référendum. Le règlement d'emprunt, tel que requis par le gouvernement, suit donc son cours. Le montant emprunté ne sera connu qu'à la fin du projet, une fois que tous les coûts seront rentrés, et que le reste du financement sera connu. De plus amples détails sur le financement du projet seront présentés dans le Bulletin du printemps.
- Les états financiers pour 2015 furent présentés avec le rapport de l'auditeur indépendant. Bonne nouvelle : tout va bien et nous avons un

surplus accumulé non affecté est de \$27,488. Le maire a remercié le conseiller Marc Fredette pour son excellent travail dans ce dossier.

- La conseillère municipale Chantal Raymond a annoncé que le nouveau site web de la Ville de Barkmere est maintenant prêt. Nous allons donc officiellement ouvrir le site web cette semaine et vos suggestions et commentaires sont les bienvenus. Visitez le www.barkmere.ca
- Nous allons acheter de nouveaux quais afin d'ajouter 4 doigts (8 espaces de stationnement de bateaux) au débarcadère. Après avoir reçu six soumissions, la ville a décidé d'acheter les quais, étant donné que la location est trop dispendieuse. Ceci ne coûtera rien aux payeurs de taxes car ce sera financé à même les frais de locations. Le Maire a remercié l'Inspecteur général, M. Dave Roy, pour son excellent travail. Pour louer un espace, contactez Dave à inspecteur@barkmere.ca.
- Grâce à nos efforts et à ceux de la Municipalité de Montcalm, le Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs a autorisé Hydro-Québec à fermer la route qui suit la ligne électrique à la source du Lac. Ceci devrait mettre un stop au trafic des gros VUS, Jeeps et Hummers dont les conducteurs avaient pris la mauvaise habitude d'aller «hors route» et dans les rivières qui alimentent le Lac des Écorces. Un remerciement tout spécial à Marie-Hélène Gauthier pour avoir mené cette bataille ainsi qu'à Charles Huot et au Maire Trépanier qui s'y sont joints afin de résoudre cette situation.
- Voici des photos prises samedi dernier du barrage réparé cet automne et du lac. Vivement l'été!



Encore une fois, pour plus de détails, consultez les procès-verbaux du conseil municipal qui seront sur le site web le mois prochain.